

*L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.*



## **CIRCULAIRE 028-22**

Le 2 mars 2022

### **RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Brookfield Business Partners L.P. (BBU) Dividende en action (Distribution Spéciale)**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Brookfield Business Partners L.P. (« BBP ») (TSX : BBU.UN) a annoncé le 22 février 2022 une distribution spéciale aux porteurs de ses parts de société en commandite (les « parts de société en commandite ») selon un taux d'une action à droit de vote subalterne échangeable de catégorie A (les « actions échangeables de catégorie A ») de BBC pour chaque tranche de deux parts de société en commandite détenues à la date de clôture des registres.

Les actionnaires de Brookfield Business Partners L.P inscrits à la date de clôture des registres le 7 mars 2022 recevront un actions de Brookfield Business Corporation, le 15 mars 2022, pour chaque deux actions de Brookfield Business Partners L.P. détenue.

Les actions de Brookfield Business Partners L.P. commenceront à se transiger sur une base de trois pour deux à la Bourse de Toronto à l'ouverture des marchés le 15 mars 2022.

Il est prévu que les actions échangeables de catégorie A seront équivalentes sur le plan financier aux parts de société en commandite, étant donné que (i) chacune de ces actions pourra être échangée contre une part de société en commandite ou un montant en espèces équivalent et que (ii) le montant des dividendes est identique à celui des distributions versées sur chaque part de société en commandite.

La distribution spéciale constitue, de fait, un fractionnement des parts de société en commandite de BBP à raison de 3 pour 2. Brookfield s'attend à une baisse du prix de négociation des parts de société en commandite d'environ 33 % après la date de détachement, toutes choses étant égales par ailleurs, comme il serait normalement prévu dans le cas d'un fractionnement d'actions classique selon un taux de 3 pour 2.

La négociation des actions avec effets payables commencera à l'ouverture de la séance le 4 mars 2022.

La négociation avec effets payables prendra fin à la fermeture des bureaux le 14 mars 2022.

La date ex-distribution sera différée par l'utilisation d'effets payables au premier jour de négociation suivant la date de paiement (le 15 mars 2022).

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza  
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés